

Sylvie MÜLLER & Sophie VOGEL
**LA DÉSCOLARISATION
DE LA LECTURE**

Inscrire son apprentissage dans une continuité...

En 1992, dans les Actes de Lecture n°40, Michel Violet écrivait que « *la déscolarisation de la lecture était toujours au centre de la réflexion de l'AFL et l'élément moteur de son action* », et que c'était sans doute à travers elle que le discours et les activités de l'association y trouvaient leur cohérence.

**POURQUOI UTILISER L'EXPRESSION
« DÉSCOLARISATION DE LA LECTURE » ?**

Dans les luttes professionnelles actuelles, la bataille pour préserver un financement public de l'école renforce l'idée qu'il faut défendre l'outil institutionnel, en tant que service public. Notons alors toute l'ambiguïté des slogans comme « École en danger », « Sauvons la lecture »... qui prôneraient le retour à une école antérieure, forcément magnifiée par le passage

du temps, sans soupçonner que cette école fut façonnée au XIX^e siècle pour un projet de formation qui s'oppose dans ses principes à l'idée d'un accès par le plus grand nombre à la maîtrise de l'écrit comme outil de pensée et de pouvoir sur le monde. Déscolariser, c'est bien transformer l'école en travaillant autrement, en faisant évoluer les pratiques et en élargissant l'espace éducatif, même si les acteurs principaux de cette transformation restent les professionnels de l'école.

POURQUOI DÉSCOLARISER LA LECTURE ?

Actuellement sont renforcés dans les académies les plans de lutte contre l'illettrisme. Selon les chiffres fournis par l'INSEE et les données produites par le Ministère des Armées lors des Journées d'Appel de Préparation à la Défense, il ressort au total que 21,3% des personnes en France éprouvent des difficultés avec le langage écrit. En outre, le « savoir lire » scolaire est de plus en plus étranger à l'apprentissage des compétences requises par l'usage et les fonctions de l'écrit d'aujourd'hui. Dans cette logique, la lecturisation, c'est à dire l'explicitation et la mise à jour des fonctions de l'écrit comme outil de pensée et de distanciation, devient la seule possibilité pour l'école. Alors il ne suffirait pas de choisir, selon un débat suscité par l'expression chère à l'AFL, un éventuel autre terme que « déscolariser » ou « rescolariser » pour résoudre le problème des obstacles et des réticences... Indépendamment du mot employé, le concept est de fait révolutionnaire au sens où il s'attaque d'abord au paradigme dominant d'une école libératrice dont le projet initial n'a pas pour but l'appropriation des moyens de produire du savoir et où, ensuite il suggère que l'école ne peut seule assumer ce rôle d'un apprentissage social.

**QUELLES PROPOSITIONS POUR LA
DÉSCOLARISATION DE LA LECTURE
AUJOURD'HUI ?**

Le Ministère de la Culture, le 30 mars 2010, a présenté 14 propositions pour le « développement de la lecture ». La proposition n°8 : « Lutter contre les inégalités territoriales d'accès au livre et à la lecture par la création de "Contrats Territoires-Lecture" », renvoie aux concepts de classe-lecture et de Ville-Lecture créés par l'AFL, ainsi qu'à la circulaire de 1978 du même ministère créant les « contrats ville-lecture ».

Un groupe de travail s'est constitué à l'université d'été de Figeac 2010, et s'est donné pour mission de réfléchir à la réactualisation des classes-lecture, en les intégrant dans un contexte plus large. En quoi peut consister une politique globale de lecturisation ? Comment l'école peut-elle s'emparer de cette politique pour « rendre la lecture à l'école moins scolaire » et jouer un rôle réellement actif ? La nécessité d'« *insérer l'école dans un réseau d'instances éducatives aux rôles définis au préalable et coordonnés collégialement* » pour « *inscrire son action dans une continuité en la conjuguant avec celle d'autres partenaires* » comme il était écrit dans ce n°40 des Actes de Lecture est plus que jamais d'actualité. Les classes-lecture sont une des innovations de l'AFL. Inscrits dans un projet plus large, celui des villes-lecture, ces stages intensifs ont deux objectifs : une plus grande efficacité des pratiques pédagogiques

concernant la maîtrise de l'écrit et une formation des futurs acteurs de politiques territoriales de lecture. La classe-lecture, c'est avant tout une formation dans un endroit où le maximum de conditions (internes au centre et liées à son environnement) se trouvent réunies pour que se mène une politique de lecture. Mais une classe-lecture implique surtout, en amont et en aval du stage proprement dit, une collectivité que la recherche de mesures globales, cohérentes et inter-institutionnelles en faveur de l'écrit préoccupe suffisamment pour engager une formation commune de ses acteurs. Par rapport aux objectifs de départ, les classes-lecture sont-elles devenues des outils scolaires au service unique de l'école et non plus un dispositif de transformation du tissu social ? Le dispositif des classes-lecture, spécifique au monde scolaire, doit être transposé (avec une réflexion spécifique) à l'échelle d'un territoire, pour des publics différents : **le groupe-lecture.** (Cf. annexe 1 : *principe des groupes-lecture*)

Il sera nécessaire de mettre en place plusieurs groupes-lecture sur un même territoire à destination de publics différents, afin que d'expériences différentes naissent une problématique, des convergences, et des divergences, propres à enclencher une dynamique et de trouver les articulations entre les « Groupes-Lecture » et le « Contrat Territoire Lecture », créer une organisation qui permettra de mettre en place de véritables « commandes sociales ». L'AFL doit donc prendre sa place dans un nouveau dispositif dont, à la différence des classes-lecture, elle ne maîtrisera pas la réalisation et n'aura pas tous les leviers. Comment transformer les choses à partir du terrain, et comment l'AFL peut-elle aider les acteurs à fabriquer les outils de cette transformation ? Il semble que c'est un déplacement pour l'association par rapport aux objectifs de la classe-lecture : cette dernière était un outil au service d'une politique, le groupe-lecture en devient le fondement.

À partir des « Sept propositions pour une politique globale de la lecture, voici une proposition d'une démarche/action de ce que pourrait être le Contrat Territoire Lecture à partir du dispositif des Groupes Lecture Écriture créé par l'AFL.

ANNEXE 1

PRINCIPES DES GROUPES-LECTURE

PRINCIPE N°1

Les groupes lecture sont, pour des adultes venant d'horizons différents et qui n'en ont pas l'habitude, mais qui ont identifié une problématique commune, la nécessité de travailler ensemble.

PRINCIPE N°2

Les groupes-lecture doivent permettre une réflexion sur une politique globale de lecture qui se distingue nettement des opérations en faveur de la lecture : une politique globale ne cherche pas à animer des actions ponctuelles pour réduire les inégalités sociales, culturelles et économiques, causes et conséquences de l'illettrisme pour une minorité, mais veut agir directement sur les raisons du faible recours à l'écrit de la majorité.

PRINCIPE N°3

Les groupes-lecture doivent s'efforcer de mettre en place pour une période donnée et dans le lieu qui les accueille l'essentiel des conditions qui permettent d'utiliser réellement l'écrit dans ses spécificités, c'est-à-dire : ● une commande sociale qui vienne soit de l'extérieur, soit d'un diagnostic commun aux acteurs des problématiques de ce territoire. ● un perfectionnement des techniques de lecture avec un accompagnement théorique (utilisation des logiciels ELSA et Idéographix). ● une information large et permanente sur la nature et les enjeux de la lecture. ● une appropriation des techniques de documentation et de gestion d'une BCD, d'une médiathèque, d'une bibliothèque... ● des présentations d'écrits quotidiennes. ● la production d'écrits, en particulier le circuit-court (*Production régulière d'écrits qu'un groupe de vie élabore pour lui-même comme instrument de compréhension et d'analyse de ce qu'il vit. Sa diffusion, strictement limitée au groupe, est systématiquement accompagnée d'un temps de réflexion commune.*)

LES 7 PROPOSITIONS DE L'AFL	LES GROUPES LECTURE-ÉCRITURE	LE CTL
<p>1. Implication de chaque individu dans la responsabilité et le pouvoir. L'augmentation du nombre de lecteurs passe par une évolution dans le partage du pouvoir, de l'implication et des responsabilités collectives et individuelles. Une collectivité ne sécrète que le nombre de lecteurs dont elle a besoin, c'est-à-dire de gens capables d'éprouver, de partager et de pratiquer un certain mode de rapport au monde, un comportement construit sur la distanciation et la théorisation de l'expérience en cours pour la transformer et la comprendre.</p>	<p>Un projet de production commun dans lequel chacun, selon ses besoins et ses compétences, est impliqué (dans le fonctionnement, la réalisation et les productions de ce projet). Prise de conscience collective que tous doivent s'y mettre. Ce projet est socialisé, qu'il provienne d'une commande ou qu'il émane du groupe. ● Lecture et écriture d'un journal en circuit-court / ● Préparation des journées et bilan de fin de journée)</p>	<p>● Le groupe-lecture, par sa production propre, devient un acteur indispensable du territoire. Il est reconnu comme tel, et la communauté lui passe commande de productions.</p>
<p>2. Information large et permanente sur la nature et les enjeux de la lecture. On ne devient pas lecteur à son insu mais par une démarche volontaire qui s'appuie sur des prises de conscience multiples, aussi bien pour la manière d'apprendre que pour la remise en cause du statut du non-lecteur, enfant ou adulte. Ce travail permanent d'information doit passer par d'autres moyens que l'écrit pour toucher les non-lecteurs sur leurs lieux de vie.</p>	<p>● Réunions publiques sur la lecture. ● Édition d'un journal pour les adultes en direction des parents, associations, mairie, etc... ● Information permanente au cours du séjour pour les participants au séjour. ● Informations dans le circuit-court</p>	<p>● le groupe-lecture rencontre les autres groupe-lecture du territoire afin d'échanger sur les problématiques et de construire une politique commune. ● il se donne pour mission d'élargir l'information.</p>
<p>3. Multiplication de circuits-courts de diffusion de nouveaux écrits. L'extension du nombre de lecteurs passe par le développement d'écrits travaillant, dans leur conception, des référentiels et des points de vue différents de ce qui s'écrit aujourd'hui pour le cercle relativement restreint des lecteurs. En d'autres termes, pour impliquer davantage de lecteurs. L'écrit doit, non se vulgariser mais au contraire gagner en rigueur, être capable d'approfondir des expériences humaines plus diversifiées. Ces écrits ne pourront émerger qu'à travers la confrontation avec les nouveaux lecteurs eux-mêmes dans un processus d'invention réciproque, d'échange et de création où s'inventent en même temps des textes, des auteurs, des lecteurs pour d'autres regards sur le monde.</p>	<p>● Production d'un quotidien interne au groupe. ● Écrits liés au projet, réécritures diverses, courriers, affichages... ● Production socialisée (journal destiné aux gens du quartier, expositions...).</p>	<p>● Pérenniser une action, c'est permettre à d'autres acteurs de s'en emparer.</p>
<p>4. Autres regards sur les écrits existants et éclosion de modes nouveaux de lecture. Développer la lecture, c'est favoriser des processus d'observation, d'analyse, d'étude et de distanciation vis à vis des écrits eux-mêmes plutôt que de travailler sur le mode du prosélytisme comme si le non lecteur était un incrédule qu'il urgeait de convertir. Ce qui doit être recherché, c'est l'implication de chacun dans la connaissance et la compréhension du fonctionnement de l'écrit en tant qu'objet social. La lecture n'est ni une fuite ni une évasion, ni une "distraction", mais l'outil qui permet de dépasser les apparences.</p>	<p>● Observatoires des écrits en BCD ou en bibliothèque : mise en réseau, présentation de livres. ● Prise en charge de la bibliothèque : politique d'achat, gestion, construction d'outils à destination du public.</p>	<p>● Le groupe-lecture indexe ses écrits dans la bibliothèque, la médiathèque, tous les lieux susceptibles d'accueillir des publics. ● Tous les lieux publics sont considérés comme des lieux concernés par l'écrit.</p>
<p>5. Formation des partenaires. L'augmentation du nombre des lecteurs passe par le relais d'une multitude de formateurs, institutionnels ou non, qu'il s'agisse d'enseignants, de parents, de bibliothécaires, d'éducateurs, d'animateurs de centres de loisirs, de travailleurs sociaux, d'intervenants dans les associations... Il est impossible que ces acteurs apportent leur concours à une politique de lecture s'ils n'ont pas la possibilité de théoriser ensemble des pratiques communes. La formation, comme la recherche, doit être un dispositif d'accompagnement de l'innovation sociale.</p>	<p>● Participation aux travaux du groupe. ● Participation aux moments de théorisation, de préparation et de réflexions.</p>	<p>● Les conditions de théorisation des pratiques font partie du projet. ● La théorisation comme outil de formation des partenaires, accompagne la construction de l'innovation sociale.</p>
<p>6. Complémentarité des institutions et des équipements mis en réseau. Devenir lecteur, c'est accéder à l'autodidaxie, c'est avoir accès aux écrits sociaux là où ils existent et en particulier dans les équipements collectifs. Ce pouvoir suppose de la part des médiateurs un effort de mise en réseau, un travail permanent d'information diversifiée sur les écrits en même temps que des actions de formation à l'accès des aides disponibles. Ce n'est que par l'effort convergent et discret de tous les lieux de vie afin de former un maillage serré que seront réunies les conditions pour chacun d'un véritable statut de lecteur.</p>	<p>● Aller vers tous les lieux de production et de ressources du territoire. ● Consultation des lieux de lecture en fonction des projets.</p>	<p>● Mutualisation des ressources des équipements au service du contrat.</p>
<p>7. Recours aux technologies modernes pour le perfectionnement des techniques de lecture. La lecture met en œuvre des processus d'une nature et d'une complexité sans commune mesure avec ceux que requiert l'utilisation rudimentaire de l'écrit dont disposent encore aujourd'hui près de 70% des individus. C'est dire qu'un important investissement doit être opéré tant dans l'apprentissage initial que dans les phases de nécessaire perfectionnement. Il en est de même pour ce qui concerne la production d'écrits et l'usage des technologies qui feront de l'édition une activité largement communautaire. Les progrès de la lecture ne sont pas séparables du progrès en général dont ils sont à la fois cause et conséquence.</p>	<p>● Écritures et réécritures de textes en vue d'édition. ● Utilisation d'internet comme nouvel accès aux informations et à l'édition, large et gratuit. ● Séances de lecture avec mise en place d'un entraînement et d'une théorisation grâce aux logiciels Elsa et Idéographix.</p>	<p>● Politique de formation à l'usage des technologies et aux logiciels de l'AFL.</p>

Force est de constater que depuis 1992, l'institution scolaire n'est pas allée vers la déscolarisation, mais s'est plutôt recroquevillée sur elle-même (fermeture des écoles expérimentales, mouvements pédagogiques en déclin,...)

La déscolarisation n'est pas encore en marche. La volonté des politiques et des acteurs potentiels de faire évoluer l'école reste encore trop timorée. Depuis la circulaire de 1978, instituant les contrats ville-lecture, il ne reste guère que quelques villes (Brioude, Hérouville) à mener des politiques de lecture identifiables, et cherchant à rompre avec une accumulation de dispositifs sans cohérence. La prise de conscience du citoyen insuffisamment concerné et impliqué pour rompre avec des pratiques habituelles ne s'est pas faite malgré le paradoxe où chacun s'accorde à dire que « la lecture est l'affaire de tous. »

Les questions posées demeurent. Y a-t-il aujourd'hui une vraie demande sociale en direction de l'école ? Veut-on réellement l'élargissement de la vie démocratique par l'accès de tous aux vertus du commerce avec l'écrit ? On aimerait croire que la mise en place des CTL contribue à une avancée substantielle dans la déscolarisation. (Cf. annexe)

On l'aura bien compris, déscolariser l'école n'est pas supprimer ou déposséder l'école, c'est faire en sorte de la faire évoluer pour donner accès à tous à la lecturisation et par delà à rendre le peuple cultivé, impliqué et responsable. C'est un véritable choix de société. Saura-t-on donner les moyens à l'École du XXI^e siècle pour lui permettre une possible évolution ?

● Sylvie MÜLLER et Sophie VOGEL *

Qui que vous soyez qui voulez cultiver, vivifier, édifier, attendrir, apaiser, mettez des livres partout. **Victor HUGO**

* Avec le concours de Séverine LACOURTHIADE, Christian BERBERICH et Bernard CURTET

ANNEXE POUR UNE CHARTE DES TERRITOIRES-LECTURE

PREAMBULE

La lecture n'est en crise que de croissance : le développement économique, social et technique rend aujourd'hui possible la généralisation à l'ensemble des citoyens de la maîtrise de l'écrit. Il en est des défis économiques et culturels comme de l'exigence démocratique : ils nécessitent de la société une ambition porteuse d'un autre rapport à l'écrit. Une telle évolution ne se dépeint pas en termes de lutte contre l'illettrisme d'une minorité mais en termes de besoin de tous d'établir des rapports de qualité avec l'environnement en pouvant agir sur lui. Ce qui est en jeu, c'est donc l'élargissement des bases sociales de ce qui s'exerce dans l'usage de l'écrit : la capacité de travailler la réalité avec un outil particulier pour en extraire des modèles de représentation et de transformation. La solution dépend d'une prise en charge de cet objectif par la collectivité tout entière et pour l'ensemble des aspects qui le constituent : ● Comment faire évoluer le statut professionnel, social, familial des individus pour que l'écrit devienne un des outils de leur interprétation du monde ? ● Comment constituer des réseaux d'écrits souples et proches où chacun, enfant ou adulte, puisse, à partir de son expérience, être témoin, acteur et auteur d'actes de lecture et d'écriture pour s'affirmer et faire surgir d'autres représentations ? ● Peut-on concevoir une politique de lecture qui ne se développe pas sur les lieux mêmes de vie des gens ? ● Peut-on envisager une telle démarche sans s'attaquer aux causes de la non-lecture : se réapproprier des capacités d'analyse, de réflexion et de décision, c'est devenir lecteur, c'est devenir citoyen.

Le territoire apparaît comme le lieu privilégié où sont réunies les conditions d'une évolution rapide vers le statut de lecteur et de scripteur : l'individu y est impliqué dans les réseaux croisés de la famille, du quartier, de la gestion locale, de l'éducation, de la santé, du loisir, de l'information, de la consommation, de la vie associative, du travail et de l'activité militante, de tout ce qui s'interconnecte pour produire la citoyenneté. Parce qu'il participe d'une manière ou d'une autre à leur élaboration et à leur financement, le territoire est le meilleur partenaire capable de coordonner toutes les actions dans la définition d'une politique cohérente. Il est le seul lieu d'exercice de responsabilités publiques et collectives, où chacun peut devenir à la fois destinataire et acteur d'une politique de lecture, bénéficiaire et relais de l'élaboration de relations nouvelles à l'écrit. Cette responsabilité publique dont les stratégies relevant de l'innovation sociale signifie que l'accent est mis, dans une commune, sur les conditions qui permettent un véritable recours de tous à l'écrit aussi bien comme émetteur que comme récepteur : à la crèche, à l'école, dans les activités périscolaires, à la bibliothèque, dans les entreprises, dans l'animation et la formation des adultes, dans les activités socio-culturelles et sportives, dans les radios et la presse locales, dans les services collectifs (santé, logement, urbanisme, etc.). Être Territoire-Lecture, c'est donc mesurer l'enjeu pour la démocratie comme pour l'économie, pour l'individu et pour les collectivités, de l'élargissement de l'accès au savoir et à sa production : ● C'est faire l'analyse que la collectivité locale est aujourd'hui l'espace le plus cohérent, non seulement de la gestion du présent mais de l'invention de l'avenir. ● C'est prendre le parti de l'intelligence en dotant le territoire des moyens pour arriver. ● C'est s'engager concrètement sur des délais et des objectifs évaluable. ● C'est renouer avec l'éducation populaire, celle qui fait des progrès de chacun l'affaire de tous.

PISTES D'ACTIONS

Lorsqu'une communauté territoriale décide de devenir Territoire-Lecture, elle prend ainsi l'engagement, en s'affirmant solidaire des pré-supposés ci-dessus, d'œuvrer simultanément : ● auprès des partenaires réunis, afin d'inciter chaque intervenant à inscrire son action en relation et en complémentarité avec les autres acteurs afin de participer à l'élaboration d'une politique globale de lecture au niveau du territoire ; ● à la mise en place d'une association regroupant les collectivités se déclarant « Territoire-Lecture », pour créer un réseau où puissent se concevoir et s'élaborer les aides et les outils dont elles ont besoin pour leur politique intérieure. Cette association favorisera le montage des projets, les prises de décisions et la mise en œuvre d'une politique cohérente pour une réelle rencontre avec l'écrit de l'ensemble du corps social.